

SÉANCE extraordinaire

LE 14 décembre 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 14 décembre 2015, à 18 h 00, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Messieurs Roch Giroux, directeur général et Raymond Cyr, directeur financier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

151214.265 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'adopter le budget des recettes et des dépenses de la Ville de Chandler pour l'année 2016 au montant de dix millions huit cent soixante-trois mille cinquante-huit dollars (10 863 058 \$), tel qu'il appert au document joint aux présentes sous la cote « Annexe A » pour en faire partie intégrante. Il est également résolu que le document explicatif de ce budget soit et est publié dans un journal diffusé dans la municipalité en conformité avec les dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151214.266 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que le Conseil approuve le programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 tel que déposé et joint aux présentes sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151214.267 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT POUR FINANCER LE BUDGET 2016

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Marie-

Claire Blais, qu'à une prochaine séance de ce conseil, il y aura présentation d'un règlement concernant le financement du budget 2016. Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151214.268 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 18h24.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et
greffier